



### Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s,

Notre ville dispose d'un riche héritage, sportif, associatif, culturel, social. Pour autant, à l'aube d'une nouvelle mandature municipale, des engagements et actes forts s'imposent pour les 6 prochaines années : renoncer à la reconstruction du Sycotm, et déployer sans retards supplémentaires ses alternatives, dans le tri et la réduction des déchets, mettre un coup d'arrêt aux incivilités et à l'irrespect (stationnement anarchique, dépôts sauvages...), multiplier les espaces verts et lieux de vie, renforcer les moyens nécessaires à un haut niveau de service public, notamment en matière d'éducation, de sport et de culture, faciliter l'installation de médecins de ville, installer une véritable participation de tous les habitants aux décisions qui les concernent...

Notre ambition est claire : avec Sandrine Bernard, qui a été désignée comme 1<sup>e</sup> des socialistes pour les prochaines municipales, nous sommes ouverts à toutes les discussions à gauche, pour élaborer un projet progressiste, démocratique et écologique le plus partagé possible, dont seul l'intérêt d'Ivry et des Ivryen(ne)s est le moteur.

## Bienvenue au renouveau

Depuis plusieurs mois, partout en France, nous socialistes entendons et partageons le souhait de nos concitoyens de renouer le dialogue avec les responsables politiques et de se faire entendre. Partout, les Français comme les Ivryens se montrent capables de mobilisation et d'ouverture. Partout, ils savent se montrer au rendez-vous.

Comme ils l'ont été au soir du 19 février place de la République contre l'antisémitisme. Comme ils l'ont été aussi lors du vernissage organisé le 12 février au nouveau siège national du Parti Socialiste, rue Molière à Ivry.



Ce soir-là, nous étions nombreux à venir admirer les oeuvres des huit artistes ivryens qui ont exposé leurs oeuvres dans les locaux tout neufs de notre parti. En voisins, nous avons été nombreux à partager le plaisir de se retrouver et d'échanger au-delà de nos affinités politiques. En voisins, les occupants de notre siège national ont été accueillis par les citoyens de notre ville, de manière vivante, attachante et solidaire. Comme souvent à Ivry-sur-Seine, la culture a été l'élément initiateur de ce rendez-vous. Dans cet espace ouvert, des représentants politiques ont été aisément interpellés, des enfants ont joué dans les escaliers pendant que leurs parents parlaient culture, politique ou tout simplement du quotidien ; les échanges ont duré assez tardivement dans la soirée...

Lors de ce temps d'échange, plusieurs d'entre vous m'ont confié qu'ils n'imaginaient pas cette modernité au sein d'un parti politique. J'ai pu aussi constater que vous appréciez tout autant que moi la transparence choisie pour incarner ce renouveau du Parti socialiste. Pour Ivry, nous vous invitons à venir porter ensemble ce message de renouveau et de proximité citoyenne.

**Sigrid Baillon**



# Faisons de la lutte contre l'habitat insalubre une véritable priorité



**L'accident mortel survenu par l'effondrement d'immeubles dégradés à Marseille nous a rappelé encore que l'habitat peut être une peine quotidienne, casser la santé et même tuer. Il montre la défaillance des pouvoirs publics. Malheureusement, Marseille n'est pas la seule commune où la proportion de taudis fait peur et où l'action publique est inadaptée.**

La ville d'Ivry souffre particulièrement d'un patrimoine immobilier dégradé. Les estimations statistiques de l'État placent Ivry-sur-Seine parmi les pires communes du Val-de-Marne. De plus, la situation se dégrade : 2 220 immeubles recensés indignes en 2012 ; 2 458 en 2017.

La Commune détient cette compétence par transfert de l'État survenu à sa demande pour obtenir des financements. Elle détient donc la responsabilité d'agir. Elle applique ses propres pouvoirs de police et la majeure partie de ceux du préfet. Pour se défaire, la municipalité prétend que la lutte contre l'habitat insalubre ou indigne est limitée par les moyens que lui donne l'État. C'est toujours la même rengaine. L'exercice de cette mission contre l'habitat dégradé est largement

financé : la Ville touche une subvention de fonctionnement pour son service d'hygiène agréé ; si elle se substitue pour faire des travaux, ceux-ci sont recouverts, tant pour les frais externes (architectes, avocats, artisans...) que pour les prestations internes, dont la commune peut de surcroît majorer forfaitairement toutes les sommes de 8 % ; elle peut toucher également des subventions, de l'ANAH pour les travaux, couvrant jusqu'à 50 % du prix pour des mesures exécutées suite à un arrêté de péril non imminent et du fond FARU pour l'hébergement des occupants, remboursant 75 % des dépenses pendant 6 mois.

Ces revenus sont cumulatifs et excluent donc tout argument financier à la commune pour se défaire.

La loi ALUR prévoit aussi une amende

journalière pour non-respect ces arrêtés, dont une partie du produit est versée à la Ville.

Encore faut-il avoir la volonté d'engager ce combat, de bonnes méthodes et des principes clairs.

De toute évidence, ces éléments manquent à Ivry-sur-Seine. La municipalité préfère donc employer le mensonge pour couvrir ses défaillances dont on sait que les conséquences peuvent être très graves, voire mortelles.

**François Crestaux**

# La Laïcité un sujet brûlant



La laïcité française est un principe qui repose sur une idée simple et forte : la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de changer de religion et la liberté de quitter sa religion et de n'en avoir aucune.

C'est un régime juridique fondé sur la liberté de conscience, préconisant le respect à égalité du croyant et du non croyant, ce qui suppose un Etat neutre en matière religieuse.

Dans ce domaine, les initiatives prises par Emmanuel Macron depuis son élection sont ambiguës. Son discours devant la conférence des évêques de France a d'autant plus soulevé les passions qu'il était précédé d'une déclaration devant des représentants des cultes, où le président s'affirmait «vigilant» face au risque d'une «radicalisation de la laïcité». Dans une belle envolée lyrique, M. Macron invitait les catholiques à s'engager dans le monde. Il ajoutait que le lien entre l'Eglise et l'Etat avait été « abîmé » et qu'il fallait le réparer. Visait-il le « mariage pour tous »? Si c'est pour faciliter le dialogue entre Eglise et Etat, encore faut-il rappeler

que la laïcité suppose que dans cette démarche, aucune religion ne soit préférée.

Le président a affirmé que c'était en renforçant les liens entre la République et l'Eglise que nous améliorerons la cohésion nationale, faisant comme si la République avait besoin de cet auxiliaire pour construire notre identité commune. Cela suffit à certains observateurs contestant une certaine centralité du catholicisme pour interroger l'engagement laïc du chef de l'Etat. Aussi nous semble-t-il essentiel de rappeler au chef de l'Etat que mieux vaut ne pas fragiliser l'équilibre garanti par la loi de 1905.

A Ivry, où le maire, comme Macron, ne manque pas de rappeler son engagement laïc, il y aussi des questions à se poser. Après l'attentat du Bataclan, Atef Rouma (adjoint CCI allié à la direction municipale) avait appelé à « ne pas fermer les yeux sur nos propres responsabilités, celles

trémiste, le maire refusa de se démarquer, faisant bon marché de son engagement laïc. Le clientélisme politique avait balayé la laïcité.

L'école reste aussi un lieu de fixation du débat. Reste-t-elle laïque l'école qui dans certains territoires ne trouve pas le moyen d'assurer la sécurité des enfants juifs contraints de refluer vers l'enseignement privé ? S'il est exagéré de dire que dans le 93 il y a plus d'enfants juifs dans les écoles publiques, il faut bien constater que beaucoup d'entre eux ont quitté soit



le département, soit l'école publique, pour que les enfants ne souffrent pas d'un antisémitisme agressif de la part de certains condisciples qui ont appris la haine du juif dans leur famille.

LAÏCITÉ  
=  
LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

de l'Etat français et des politiques menées ». Refusant d'incriminer les terroristes islamistes, il voyait les autorités françaises coupables d'avoir déclenché le crime. Pensant flatter ceux qui dans notre ville se laisseraient séduire par un islamisme ex-

La liberté de croire et de ne pas croire, quel qu'en soit l'expression, quel qu'en soit le motif, est le socle de la République, du vivre ensemble. Elle garantit non seulement que chacun exerce librement son culte, sans risquer d'être emporté par le terrorisme, comme cela a encore récemment été le cas en Nouvelle-Zélande et que chacun puisse vivre librement et en sécurité, que cela ne plaise aux fanatiques et terroristes de tous bords.

**Antoine Spire**



## Piscine de l'Orme aux Chats ou projet immobilier ?



Le 18 Février dernier, autour d'élus dont le Maire, une soixantaine de personnes, dont des cadres de l'USI, des usagers, etc... ont été conviées à donner leur avis, dans le cadre d'une concertation sur les équipements nautiques de la ville.

Un constat s'impose, le manque d'équipements nautiques à Ivry par rapport aux villes voisines. Le journal Le Parisien a rappelé qu'à Ivry « on compte 7 m2 de bassin pour 1 000 habitants, contre 25, 4 au niveau national (22 à Villejuif et 40 au Kremlin-Bicêtre) ». Force est de constater que nous payons donc aujourd'hui le manque de vision de la

ville sur ce sujet depuis le siècle dernier. Au travers de cet échange, le maire et son équipe ont essayé de faire passer le message que la seule option qui s'offrait pour penser les équipements de demain à Ivry était de s'appuyer sur la piscine actuelle Robespierre, puis de détruire celle de l'Orme aux chats, pour y bâtir un nouveau projet immobilier et de dégager des liquidités qui permettraient par ailleurs de construire dans quelques années une autre piscine... Où ? Quand ? Omettant que l'équipement de l'Orme-aux-chats est aussi un club et un mur d'escalade, un plateau d'évolutions pour les jeunes, une extension de la cour de récréation de l'école, la

salle de sport de l'école et un espace de loisirs pour les activités périscolaires, la municipalité a surtout donné le sentiment qu'elle souhaitait gagner du temps sans avoir réellement mesuré les enjeux !

En fait, face aux besoins croissants d'équipements publics, la ville nous propose donc d'en détruire et de confier de nouveaux terrains à des promoteurs immobiliers. « Faire des logements mais en réduisant les équipements et les services publics », telle est la vision de Mr Bouyssou et de ses amis pour Ivry!

**Mickael**

### 3 Solutions

**sont pourtant limpides, avec de l'ambition et des budgets alloués à ces projets.**

Entretien de la piscine Robespierre pour la maintenir dans le temps

Dégager dans un premier temps les 1,5 millions d'€ nécessaires à la rénovation de l'Orme aux chats pour y maintenir TOUTES les activités, par exemple en réduisant de seulement 20 % sur un an le budget communication de la ville...

Porter au travers du projet de ville un investissement massif et la construction durant le prochain mandat d'une piscine de 50 mètres, sans strasse ni paillettes, mais juste utile aux usagers et conforme à l'augmentation de la population. Il y a eu ces dernières années la manufacture des œillets et ses 400 places assises (25 millions d'€), la rénovation du CMS, portons maintenant l'ambition d'un bassin nautique digne de ce nom.